

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 26 mars 2020

Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté : Les CHU de Besançon et Dijon engagés dans la recherche clinique

COVID-19 est responsable de 123 décès en établissements de santé en Bourgogne-Franche-Comté. Près de 400 personnes sont sorties d'hospitalisation et retournées à domicile. Les CHU de Besançon et Dijon participent à la recherche clinique autour du virus.

Le suivi en temps réel des capacités hospitalières, de la logistique des équipements ou des difficultés que peuvent rencontrer les établissements médico-sociaux, est le quotidien de l'Agence Régionale de Santé et de l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre la propagation du COVID-19 depuis le début de la crise sanitaire.

123 décès sont désormais à déplorer en Bourgogne-Franche-Comté, 619 personnes sont hospitalisées, dont 166 avec des formes graves nécessitant une prise en charge en réanimation.

La gravité de la situation ne doit pas faire oublier qu'à ce jour, près de 400 personnes sont sorties d'hospitalisation et retournées à domicile.

La réponse scientifique

Les perspectives s'ouvrent également avec la réponse scientifique à la propagation du virus.

L'infection à coronavirus bénéficie aujourd'hui de traitements symptomatiques. Cinq essais interventionnels thérapeutiques étudient actuellement la sécurité et l'efficacité de différentes molécules. Parmi ces essais, l'étude Discovery, dans laquelle sont d'ores et déjà engagés les deux CHU de la région, Besançon et Dijon. L'étude, qui prévoit d'inclure 800 patients en France, porte sur différentes molécules, dont l'hydroxychloroquine.

L'ARS salue les équipes de Besançon et Dijon pleinement mobilisées dans le soin, mais aussi dans cette recherche scientifique.

De nombreuses pistes thérapeutiques potentielles sont donc explorées, mais dont l'efficacité et l'innocuité doivent être démontrées.

C'est pourquoi le Ministère des Solidarités et de la Santé rappelle qu'aucune n'est favorisée et aucun traitement spécifique n'est validé.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté souligne à cet égard que les patients bénéficiant d'un traitement chronique par hydroxychloroquine éprouvent des difficultés d'accès à leur traitement alors que cette molécule n'est pas recommandée à ce jour pour le traitement du COVID-19 en ville.

L'ANSM (agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) insiste sur l'absence de justification à sa prescription dans cette indication et demande aux pharmaciens d'officine de ne pas honorer de prescriptions autres que celles initiées par certains médecins spécialistes et figurant dans son autorisation de mise sur le marché.

 Contact Presse :

Lauranne Cournault

Tel. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>